

# LE.POINT.SYNDICAL



LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX



**DOSSIER**

## LES TRAVAILLEURS DE LA CRUE

# À DROITE (PRESQUE) TOUTES

**À** quelques mois des élections fédérales, les récentes victoires de partis conservateurs dans différentes provinces canadiennes ont de quoi inquiéter.

Appuyé par la « Ford Nation » — cette ceinture de banlieues de classes moyennes entourant Toronto —, Doug Ford a aisément pris les rênes de Queen's Park. En Alberta, les néodémocrates se sont fait montrer la porte, la réunification de la droite albertaine ayant permis à Jason Kenney, ancien ministre fédéral sous Stephen Harper, de remporter les élections. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont également des gouvernements conservateurs depuis quelques mois.

**Jacques Létourneau**  
Président de la CSN



**À l'heure actuelle, sept des dix provinces canadiennes sont dirigées par des gouvernements campés à droite du spectre politique.**

Le Québec n'est pas en reste, l'élection de la Coalition avenir Québec en octobre dernier ayant mis un terme à une cinquantaine d'années d'alternance entre libéraux et péquistes.

À l'heure actuelle, sept des dix provinces canadiennes sont dirigées par des gouvernements campés à droite du spectre politique. Et ce n'est qu'une question de semaines avant que les conservateurs terre-neuviens ne renversent les libéraux, minoritaires.

À peine élu, Jason Kenney vient de déposer un projet législatif qui aurait pour effet d'abaisser le salaire minimum pour les moins de 18 ans et de forcer la tenue d'un vote secret à la suite du dépôt d'une requête en accréditation. M. Kenney, qui tentera par tous les moyens d'imposer ses projets de pipeline à travers le pays, pourrait vraisemblablement s'ériger en porte-parole de la droite des provinces. La récente visite en Alberta

du ministre des Finances du Québec, Éric Girard, tend à confirmer cette hypothèse.

Cette montée en puissance des partis conservateurs provinciaux laisse-t-elle présager un changement de garde à Ottawa? Malheureusement, les récents sondages pancanadiens en prévision des prochaines élections laissent entrevoir cette possibilité bien réelle.

Il faut dire que Justin Trudeau n'a visiblement pas aidé sa cause. Certes, les lois antisyndicales C-377 et C-525, adoptées sous Stephen Harper, ont été abrogées. Son gouvernement a également adopté une intéressante mise à jour des lois du travail, notamment en matière d'équité salariale et de santé et sécurité au travail. Ce qui ne l'a toutefois pas empêché d'avoir recours à une loi spéciale pour forcer le retour au travail des grévistes de Postes Canada.

Cela dit, le maigre bilan législatif de Trudeau fut rapidement éclipsé par ses voyages costumés, son rachat du pipeline Trans Mountain et les scandales interminables de SNC-Lavalin et du vice-amiral Mark Norman, emporté par la tourmente de la Davie.

Dans le dossier SNC-Lavalin, la possible intervention du bureau du premier ministre pour protéger la multinationale d'ingénierie québécoise sera parvenue à mettre au jour nos deux solitudes, la perspective de sauvegarder de « corrompus Québécois » — et ses milliers de salarié-es — étant largement rejetée par le reste du Canada.

La pugnacité du cabinet Trudeau dévoilée dans ce dossier détonne largement de son peu d'empressement à venir en aide au chantier Davie. Après avoir annulé le contrat d'un deuxième ravitailleur (l'Obélix), Justin Trudeau, croulant sous les pressions de la famille Irving pour résilier l'autre contrat octroyé à la Davie pour l'Astérix, aurait poussé une colère telle en constatant une fuite dans les médias que ses proches n'auraient eu d'autre choix que de mandater illico la GRC afin qu'elle mène enquête.

Et ce n'est qu'à l'aube des prochaines élections que le gouvernement libéral a enfin ouvert la porte à un troisième chantier pour répondre à la stratégie maritime du Canada, reconnaissant indirectement l'échec de celle-ci.

Fidèle à ses traditions, la CSN n'envoie pas de consigne de vote à ses membres en vue des prochaines élections. Mais nous vous encourageons fortement à interpeller les différents candidats, candidates et partis politiques sur certains dossiers qui nous concernent directement — voir à la page suivante.

Sur ce, je vous souhaite à toutes et à tous de très agréables vacances, amplement méritées, il va sans dire. ●

**3** POINT.POLITIQUE  
**LA RENTRÉE AUTOMNALE : ÉLECTIONS FÉDÉRALES, PRIORITÉS SYNDICALES**

**4** POINT.D'ORDRE  
**MATERNELLES 4 ANS**  
Inquiétudes chez les RSG  
**PLUS :** 200 emplois abolis chez Velan d'ici 2021

**5** POINT.DE.MIRE  
**INÉGALITÉS SOUS SURVEILLANCE**  
Le nouvel Observatoire québécois des inégalités voit le jour  
**PLUS :** L'Organisation internationale du travail a 100 ans

**6** MISE.AU.POINT  
**PARITÉ HOMMES-FEMMES**  
L'exemple d'une usine au Témiscamingue  
**PLUS :** La modernisation de la LSST se fait attendre

**7** POINT.DE.REPÈRE  
**S'UNIR. AGIR. GAGNER.**  
Un réinvestissement massif s'impose dans le secteur public

**8** DOSSIER  
**LES TRAVAILLEURS DE LA CRUE**

**11** POINT.CHAUD  
**TRANSPORT SCOLAIRE**  
Avancées historiques en Estrie  
**PLUS :** L'urgence criante d'agir en environnement

**12** POINT.NÉVRALGIQUE  
**LOGEMENT EN RÉGION**  
Vers une crise permanente?  
**PLUS :** La grève se poursuit chez Télug

**LE.BALADO.DU.NUMÉRO 13**

**LE.POINT.EN.BREF 14**

**POINT.DE.REPOS 16**

**LE.POINT.SYNDICAL** Juin . Juillet . 2019

Le Point syndical est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux • 514 598-2131 • Publié cinq fois par année, il est tiré à 16 750 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION :** Constance Roussy • **DIRECTION ARTISTIQUE :** Philippe Brochard • **RÉVISION :** Constance Roussy et Jade Vivier-Brisebois • **RÉVISION D'ÉPREUVE :** Constance Roussy • **COUVERTURE :** Ryan Remiorz/PC • **VERSION WEB :** Jean-François Ranger et Mathieu M.-Perron • **IMPRESSION :** Hebdo Litho • **DISTRIBUTION :** Module distribution – Communications CSN • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus** 514 598-2233 • ISSN: 2561-7435 • Dépôt légal: BAnQ et BAC, 2019 • Envoi de poste publication n° de convention: 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5



LA RENTRÉE DE L'AUTOMNE

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES, PRIORITÉS SYNDICALES

Un Parti libéral, malmené par d'interminables scandales, en chute dans les sondages. Des conservateurs qui aimeraient bien profiter des récentes victoires de leurs pendants provinciaux. Néodémocrates et bloquistes tentant quant à eux de tirer leur épingle du jeu. Bien malin qui peut prédire le résultat des élections générales du 21 octobre prochain.

Par François L'Écuyer



**A** lors que la rentrée de l'automne sera marquée par la campagne électorale fédérale, le *Point syndical* vous propose de faire l'état des lieux de certains dossiers qui seront suivis de près par la CSN.

● **Environnement et lutte aux changements climatiques.** Malgré les engagements pris par le gouvernement canadien lors de la Conférence de Paris (COP21) en matière de réduction des gaz à effet de serre, rien ne l'empêcha d'acheter à fort prix l'oléoduc Trans Mountain. Depuis l'élection de Doug Ford et de Jason Kenney, l'opposition à toute forme de taxation du carbone se fait de plus en plus entendre. En matière de mesures concrètes pour réduire notre production et notre consommation d'hydrocarbures, les lendemains du 21 octobre prochain deviennent de plus en plus inquiétants, en dépit de l'ampleur de la crise climatique.

● **Assurance-emploi.** Malgré certains ajustements introduits par le gouvernement libéral, beaucoup reste à faire pour assurer une protection adéquate aux personnes en situation de chômage. Les mesures annoncées dans le budget fédéral de 2018 n'ont pas permis de mettre un terme au « trou noir » qui frappe durement des milliers de travailleuses et travailleurs saisonniers dans plusieurs régions du Québec et ailleurs au pays.

● **Assurance-médicaments.** Constatant les ratés de la panoplie de régimes d'assurance médicaments à la grandeur du Canada, tant privés que publics, le gouvernement Trudeau a mis sur pied le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Son rapport préliminaire, dévoilé en mars dernier, confirme les prétentions de la campagne menée par la CSN, la FTQ et la CSQ. Même s'il comporte des avantages par rapport au reste du Canada, le régime hybride, public et privé, qui prévaut au Québec entraîne de profondes iniquités entre les citoyennes et citoyens et provoque une hausse démesurée des coûts, tant pour les salarié-es et les employeurs que pour les différents paliers de gouvernement. Seul un régime entièrement public et universel pourrait instaurer l'égalité en matière d'accès aux médicaments parmi la population canadienne et entraîner d'importantes économies pour l'ensemble de la société.

● **Accords internationaux, contrats publics et emploi.** La multiplication d'accords de libre-échange bipartites ou multipartites a grandement diminué la capacité du

Canada, de ses provinces et de leurs différentes sociétés publiques de privilégier l'emploi local. Devant les géants américains, européens et asiatiques, il est de plus en plus difficile pour nos entreprises nationales de tirer leur épingle du jeu. Le gouvernement fédéral n'a toutefois pas démontré une réelle volonté de favoriser l'emploi local et les entreprises d'ici. L'exemple des trains de VIA Rail pour l'axe Québec-Windsor est flagrant: jamais la société de la Couronne n'a eu recours à la possibilité qui lui était offerte de négocier avec Bombardier Transport pour permettre à l'usine de La Pocatière d'égaliser la soumission de Siemens.

● **Aide aux médias.** La classe politique, tous paliers de gouvernance confondus, a réagi bien tardivement à la crise que traversent les médias canadiens, particulièrement la presse écrite, et ce, malgré les revendications portées par la CSN depuis quelques années. La recommandation formulée par la Fédération nationale des communications-CSN, à savoir d'instaurer un crédit d'impôt sur la masse salariale des salles de presse, s'est enfin concrétisée dans le dernier budget Morneau. Reste à voir si les modalités d'application qui seront recommandées par le comité d'experts passeront le cap du 21 octobre.

● **Système de paye Phénix.** Un véritable fiasco: pour combler la perte de 550 emplois au Nouveau-Brunswick, entraînée par l'annulation du registre des armes à feu, Stephen Harper provoquait trois fois plus de mises à pied à la grandeur du pays en voulant centraliser à Miramichi l'ensemble des systèmes de paye de la fonction publique fédérale. Depuis l'implantation du système Phénix, des milliers de fonctionnaires doivent en subir les ratés informatiques, ne recevant pas la rémunération correspondant à leurs heures travaillées. Au-delà des offres de compensation offertes récemment et acceptées par les membres d'UCCO-SACC-CSN, les libéraux ne sont toujours pas parvenus à trouver des solutions durables à ce véritable merdier provoqué par les conservateurs.

● **Paradis fiscaux.** Fortement critiqué par les conservateurs, le cycle de déficits budgétaires dans lequel le gouvernement fédéral s'est engagé pourrait rapidement être résorbé par des mesures agressives et concrètes en matière de lutte à l'évasion et à l'évitement fiscaux. Entre autres dispositions législatives ayant un impact bien réel, le gouvernement canadien doit mettre un terme à la possibilité pour les entreprises de rapatrier des dividendes en franchise d'impôt à partir de paradis fiscaux. Pour la CSN, le Canada doit également appliquer les nouvelles normes découlant des initiatives du G20 et de l'OCDE en matière d'échange automatique de renseignements financiers pour mettre fin au secret bancaire. ●

VELAN

# PRÈS DE 200 EMPLOIS ABOLIS D'ICI 2021

Alors que l'entreprise québécoise Velan employait plus de 400 personnes dans ses usines montréalaises en 2015, elle ne comptera plus que 80 employés dans 18 mois. Après la perte nette de 130 emplois annoncée en janvier dernier, la direction vient de communiquer à ses travailleurs qu'elle supprimera 65 postes supplémentaires. De plus, 66 % des équipements seront déménagés vers l'Inde à compter de juin prochain, en raison d'une décision de la direction de procéder à une délocalisation de ses opérations vers l'Asie et les États-Unis.

« Troublant. C'est extrêmement troublant, affirme Jacques Létourneau, président de la CSN. Velan, un fleuron québécois, jette 200 familles à la rue afin de satisfaire l'appétit vorace de ses actionnaires, alors que la compagnie annonçait en janvier une amélioration sur le plan de la productivité. »

C'était la consternation lors de l'assemblée générale du Syndicat national des employés de Velan, qui s'est tenue le 15 mai dernier à Montréal. « Alors que nos membres n'étaient pas encore remis des annonces de janvier dernier, voilà que la direction annonce une nouvelle vague de compressions. Même les employés qui ne sont pas touchés présentement sont excessivement inquiets pour les mois à venir », souligne le président du syndicat, Dyan Dhanesar.

« Si le premier ministre veut créer des emplois à 25 \$ ou 30 \$ l'heure, encore faut-il trouver le moyen de conserver ceux que nous avons », a poursuivi Jacques Létourneau. Pour le président de la CSN, il est totalement aberrant de constater qu'une compagnie qui a grandi au Québec puisse tout simplement, du jour au lendemain, plier bagage et aller s'installer en Inde. « Les compagnies établies au Québec jouissent de subventions gouvernementales et de crédits d'impôt très avantageux. Nous ne pouvons accepter de voir des fleurons de l'économie québécoise quitter notre territoire. Nous ne pouvons nous résoudre à cautionner la fuite de nos emplois au gré des marchés boursiers », de conclure M. Létourneau. ●

Jason Brochu-Valcourt



MATERNELLES 4 ANS

# INQUIÉTUDES CHEZ LES RSG

**M**algré de nombreuses mises en garde, le gouvernement semble vouloir aller de l'avant avec les maternelles 4 ans. Une obstination qui inquiète les responsables des services de garde en milieu familial (RSG).

Le projet des maternelles 4 ans, tel que mis de l'avant par le gouvernement du Québec, fait l'objet de multiples critiques. Des coûts qui explosent, un manque d'intérêt de la part des parents alors que les inscriptions traînent, des spécialistes qui se prononcent contre l'application universelle de cette mesure, autant d'éléments qui mettent à mal l'acceptabilité sociale et la viabilité éducative du projet. Or, malgré ces nombreuses mises en garde, le gouvernement semble vouloir faire fi de tout cela et aller de l'avant.

Le *Point syndical* est allé à la rencontre des RSG pour comprendre leur état d'esprit face à un projet qui, s'il se réalise, pourrait mettre à mal l'existence même de leur réseau.

## Nuages gris à l'horizon

Il est 7 h 15 et le premier ami fait son entrée dans le service de garde de Karine Morisseau, RSG depuis plus de 20 ans. D'ici une heure, ils seront six bambins à se retrouver dans un lieu qui les voit grandir, se développer et apprendre au rythme d'un quotidien à leur échelle.

« Le fait de nous retirer la tranche d'âge des 4 ans va complètement chambouler notre quotidien et certainement faire augmenter notre charge de travail », affirme Karine. « Nous suivons ces enfants dès un très jeune âge et, rendus à quatre ans, ils ont intégré le rythme du service de garde et les activités quotidiennes. Ils accompagnent à bien des égards leurs camarades les plus jeunes. En plus de

les responsabiliser – ils en sont très fiers! –, ils contribuent à plein de petites tâches qui facilitent la vie au service de garde. »

## La précarisation à venir

L'implantation mur à mur des maternelles 4 ans entraînera inévitablement une transformation dans le secteur de la petite enfance. Une perspective qui inquiète Marylin Potvin, RSG au Lac-Saint-Jean: « ce n'est pas très compliqué, avec ce projet, nous nous exposons toutes à une perte de revenus ». Une tuile de plus, alors que les RSG entament leurs négociations avec le ministère de la Famille pour, entre autres, combler un important retard de leur rémunération.

La journée se poursuit et cet écosystème continue à se déployer tranquillement, au rythme des tout-petits qui, occupés à dessiner à leur table, n'ont aucune conscience de ce qui se trame là-bas, dans le monde des adultes.

Marylin confie qu'elle a la certitude que cette perte de clientèle aura de lourdes conséquences sur la vie des RSG. « Ça fait 10 ans que nous travaillons fort pour parler d'une seule voix; nous nous sommes syndiquées et nous avons obtenu une reconnaissance progressive de notre travail, avec des conditions qui s'améliorent d'une entente à l'autre. Mais la perte de clientèle risque d'augmenter la compétitivité entre RSG. Par exemple, certaines n'auront pas d'autre choix que d'offrir des disponibilités en sautant des vacances ou des congés, bref travailler gratuitement, pour ne pas perdre des parents au profit d'autres services », explique-t-elle. Même son de cloche pour Karine qui affirme que « cette situation va nous ramener dans des conditions de travail d'il y a 15-20 ans. N'allez pas me dire que ce type de compétition favorise l'efficacité d'un service, loin de là! »

Il est 18 h, la journée tire à sa fin, mais nos deux RSG en ont encore long à dire. « Nous avons interpellé le ministère de la Famille afin de savoir s'il va continuer de payer pour les places des 4 ans dans les milieux familiaux et nous n'avons toujours pas la certitude que ce sera le cas. Si nous perdons notre milieu de travail, il n'existe aucun programme de soutien pour le retour aux études ou la transition professionnelle. Même pas de chômage, c'est l'aide sociale directement qui nous attend », nous confie Karine. ● Michael Lartigau

## NOUVEL OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS

## INÉGALITÉS SOUS SURVEILLANCE

**M**ême si le Québec est plus égalitaire que le reste des Amériques, les inégalités étaient plus importantes en 2016 qu'en 1996.

Selon les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, le coefficient de Gini, qui sert à mesurer le niveau d'inégalité, a progressé de 35,1 à 36,6 en 20 ans. Précisons qu'un indice de 0 correspond à une égalité parfaite où toutes et tous ont le même revenu et qu'un indice de 100 à une inégalité totale où tous les revenus sont accaparés par une seule personne.

«Ce n'est pas une grosse augmentation, mais l'indice ne dit pas tout», soutient Nicolas Zorn, directeur général du tout nouvel Observatoire québécois des inégalités. Ce dernier estime notamment que les politiques qui ont favorisé l'intégration des femmes au marché du travail ainsi que l'endettement ont permis d'atténuer la hausse des inégalités au Québec. «Ce sont des éléments qu'on ne pourra pas reproduire», fait cependant remarquer Nicolas Zorn. Il ajoute que, de 1978 à 2000, le revenu de 99 % de la population du Québec était à peu près au même niveau, après une baisse dans les années 80 et 90 et une remontée à partir de 1998. Ainsi, le spécialiste estime que, depuis le milieu des années 2000, l'essentiel de la population a le même revenu que 30 ans auparavant.

Pour remédier à cette inégalité, la hausse des salaires est une des pistes privilégiées puisqu'elle augmente les revenus des tra-



**Le prix Nobel d'économie 2001, Joseph Stiglitz, en compagnie du directeur général de l'Observatoire, Nicolas Zorn.**

vailleuses et travailleurs et fait diminuer le revenu des actionnaires, dont plusieurs se retrouvent dans le 1 %.

«Les pays scandinaves performant bien sur la question des écarts de revenus, sur le bonheur de la population et au niveau économique», souligne par ailleurs Nicolas Zorn, pour montrer qu'il est possible d'être plus égalitaire, tout en améliorant les autres indi-

cateurs sociaux importants. Selon différentes recherches internationales, les facteurs clés qui contribuent à plus d'égalité sont : un taux élevé de syndicalisation, une fiscalité plus progressive et plus importante, des services publics plus accessibles et des régulations du travail, des biens et des services qui sont à l'avantage de la majorité de la population.

## Favoriser la baisse des inégalités

Cette toute nouvelle organisation, lancée le 14 mars dernier, tentera d'expliquer pourquoi les inégalités progressent au Québec. «L'Observatoire va évaluer, éclairer et éveiller», explique Nicolas Zorn. L'organisation est soutenue par une multitude de partenaires, dont la Fondation Chagnon et des organismes du monde syndical, gouvernemental et universitaire.

«On veut favoriser la baisse des inégalités lorsqu'elles sont trop élevées», explique le directeur général, qui compte s'appuyer sur des «données scientifiques» et souhaite collaborer avec l'ensemble des chercheuses et chercheurs du Québec qui s'intéressent à la question. Une quinzaine de disciplines universitaires sont ciblées.

Dans un premier temps, l'Observatoire veut répertorier tout ce qui se fait déjà sur ce sujet d'étude, mais il prévoit aussi mener des projets de recherche pour combler les «trous» dans notre connaissance des inégalités au Québec. ● **Thierry Larivière**

## INTERNATIONAL

## L'OIT A 100 ANS

**C**réée en 1919, l'Organisation internationale du travail (OIT) est la plus vieille institution multilatérale internationale. En 1946, elle est devenue une institution spécialisée des Nations Unies. Elle est la seule instance fonctionnant sur une base tripartite réunissant des représentantes et représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 187 États membres. Sa mission est de définir les grandes conventions internationales et de faire la promotion des droits fondamentaux au travail.

L'OIT a aussi pour objectif de concevoir des politiques et des programmes visant, notamment, la création d'emplois



décents, le développement de la protection sociale et le renforcement du dialogue social.

Chaque année, les représentants des États membres se réunissent à Genève pour la Conférence internationale du travail. La CSN est membre de la délégation syndicale canadienne depuis les années 1920 et sera présente encore cette année.

Pour souligner les 100 ans de l'OIT, une commission mondiale chargée d'étudier l'avenir du travail a été mise en place en 2017. Son rapport, dévoilé en janvier dernier et intitulé *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, sera discuté par les délégués lors de la Conférence du centenaire.

Alors que les changements technologiques, climatiques et démographiques bouleversent le monde du travail, la Commission sur l'avenir du travail propose un programme d'action centré sur l'humain et axé sur trois volets : l'investissement

dans le potentiel humain, l'investissement dans les institutions du travail et l'investissement dans le travail décent et durable.

Ce programme d'action s'accompagne de dix recommandations, dont un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie, une couverture universelle de protection sociale de la naissance à la vieillesse, le renforcement de la maîtrise du temps, la promotion active de la représentation collective et du dialogue social ainsi qu'une refonte des dispositifs incitatifs visant les entreprises afin d'encourager les investissements à long terme.

Alors que les inégalités s'accroissent, la Commission en appelle aux gouvernements ainsi qu'aux organisations d'employeurs et de travailleurs pour qu'ils redynamisent le contrat social. C'est à eux qu'il revient d'assurer «une juste part du progrès économique, le respect de leurs droits et la protection contre le risque en échange de leur contribution permanente à l'économie.» ● **Josée Lamoureux**

## LSST

## UNE MODERNISATION QUI SE FAIT ATTENDRE

En 1979, le gouvernement provincial adoptait la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et le Québec faisait alors figure de précurseur en matière de prévention. «Aujourd'hui, force est de constater que nous nous retrouvons en queue de peloton, le monde du travail a énormément évolué depuis l'adoption de la Loi et les modifications législatives n'ont pas suivi au même rythme», affirme Jean Lacharité, vice-président de la CSN.

Il y a toutefois lieu d'espérer que cette mise à jour se concrétise, alors que Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s'est engagé à déposer un projet de loi en ce sens, dès l'automne 2019.

## 80 % d'exclus

Selon le vice-président de la CSN, il est urgent d'agir, car dans sa forme actuelle, la Loi et ses mécanismes de prévention excluent environ 80 % des travailleuses et travailleurs du Québec.

Quels sont ces mécanismes? On parle ici de l'obligation, pour les employeurs, d'avoir un programme de prévention, un programme de santé spécifique à l'établissement et un comité de santé et de sécurité du travail, ainsi que d'assurer la présence d'un représentant à la prévention. Mais tous ne sont pas égaux devant ces mécanismes.

«À l'origine, le gouvernement avait identifié six groupes prioritaires pour instaurer une application progressive de la Loi et de ses mécanismes. Or, l'application intégrale de celle-ci s'est arrêtée aux deux premiers groupes, soit ceux qui touchent principalement des industries telles que le secteur minier et forestier! Ce qu'on demande, c'est de ne plus avoir de groupes prioritaires afin que la Loi puisse s'appliquer à tous les milieux de travail», explique Jean Lacharité. La CSN exige également l'abolition du Bureau d'évaluation médicale, trop souvent utilisé par les employeurs pour contester les invalidités des travailleuses et travailleurs. ●

Michael Lartigau



## PARITÉ HOMMES-FEMMES

## L'EXEMPLE D'UNE USINE DU TÉMISCAMINGUE

**M**anon Lalonde œuvre depuis 1995 pour l'usine de fabrication de composantes de bois lamellé-collé LVL Global, située à Ville-Marie, au Témiscamingue. Cette usine se distingue des autres entreprises du genre puisqu'en 1989, après de multiples interventions syndicales, la compagnie adoptait une politique de parité hommes-femmes à l'embauche. Une révolution incroyable!

Bon an, mal an, LVL Global maintient entre 90 et 100 employé-es. Quand Manon y fait ses débuts, elle bénéficie de la mesure de parité déjà négociée par le syndicat avec l'employeur quelques années auparavant. Les travailleuses d'alors étaient irritées, et pour cause: l'un des directeurs généraux voulait cesser l'embauche de femmes en raison des retraits préventifs et des remplacements qu'ils impliquent. La présidente du syndicat de l'époque, Francine Goyer, a mené la lutte et remporté son pari: une clause de parité a été intégrée à la convention collective.

**La parité instaurée permet aux femmes d'occuper tous les types d'emplois.**

À présent, pour éviter toute discrimination, l'embauche se fait en présence d'un membre du syndicat. «Nous tenions à être impliquées, pour nous assurer qu'aucune candidature de femme ne soit rejetée sous prétexte qu'elle n'aurait pas les compétences pour faire le travail», souligne Manon Lalonde, aujourd'hui trésorière de son syndicat.

## Quand parité rime avec bien-être

Pendant plusieurs années, l'objectif de parité atteint parfaitement son but: l'usine emploie 52 femmes et 52 hommes. L'arrivée massive de femmes force des changements tant sur le plan de l'organisation du travail que sur le plan technologique. Ces transformations profitent à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, notamment en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail. Manon Lalonde illustre: «Quand je suis arrivée, je travaillais au séchoir, comme tout débutant. On devait tout le temps se retourner vers l'arrière pour exécuter nos tâches, alors que maintenant, tout est disposé devant nous. C'est beaucoup moins exigeant physiquement.»

## Bonnes conditions de travail

En négociant la parité en emploi, les travailleuses et travailleurs de LVL Global ont choisi d'accroître l'accès des femmes à des postes bien rémunérés. Aujourd'hui, le salaire horaire est de 21,63\$ dès l'embauche, avec une augmentation de 0,55\$ l'heure par an, depuis 2017. Le diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire n'est plus obligatoire. «Moi, je voulais absolument travailler à cet endroit, mais quand j'ai été embauchée, il fallait avoir son diplôme d'études secondaires. Je suis donc retournée à l'école pour décrocher mon diplôme. J'étais payée 16,43\$ l'heure. Aujourd'hui, grâce à la négociation menée par le syndicat, je suis payée 23\$ l'heure», précise-t-elle. De plus, la parité instaurée dans cette entreprise permet aux femmes d'occuper tous les types d'emplois: au déroulage, à l'assemblage, au séchoir, à l'emballage et à l'expédition. «On a eu une stagiaire en électrotechnique et une autre en mécanique. C'est vraiment merveilleux de voir que la lutte du syndicat porte fruit et que les femmes ont un meilleur accès à tous les postes de l'entreprise. Elles ne sont plus limitées à des postes en secrétariat, en tout respect pour ce travail honorable.»

Comme c'est souvent le cas, attirer les femmes dans un métier non traditionnel relève du défi. Dernièrement, la réception de curriculum vitae de femmes chez LVL Global a un peu diminué: le nombre d'employé-es se situe à 40 travailleuses et 55 travailleurs. Dans un tel contexte, les candidatures féminines sont priorisées: «Si cinq personnes passent en entrevue pour deux postes à combler, on choisira d'abord les femmes», explique encore la travailleuse.

Manon Lalonde estime que l'employeur devrait investir des efforts pour mieux faire valoir les atouts de son entreprise et susciter l'intérêt des femmes pour un milieu comme LVL Global, car les avantages d'y travailler sont réellement nombreux. ● Ariane Gagné

## NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

## S'UNIR. AGIR. GAGNER.

Après des années de compressions budgétaires, les besoins sont immenses dans le secteur public. Un réinvestissement massif s'impose, et ce, dès maintenant.

Par Katerine Desgroseilliers et Jean Grégoire

**D**es réseaux désorganisés, un sous-financement criant, des travailleuses et des travailleurs à bout de souffle, mais aussi de nouveaux acteurs politiques provinciaux et des surplus budgétaires importants; voilà l'environnement dans lequel s'entreprendront les négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, qui viendront à échéance le 31 mars 2020.

Au cours des derniers mois, c'est par dizaines de milliers que les membres des quatre fédérations du secteur public de la CSN ont participé à une grande consultation afin de dresser le portrait de la situation dans les réseaux. Cette première étape a mené à la préparation des cahiers de demandes à déposer au gouvernement l'automne prochain. De cette vaste consultation, il est ressorti que, pour répondre adéquatement à l'ensemble des enjeux qui se posent dans les divers milieux de travail et pour assurer la pérennité des services, le projet de négociation doit mettre l'accent tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique que sur l'amélioration des conditions salariales.

### Des réseaux en crise

Le contexte actuel de rareté et de pénurie de main-d'œuvre, la précarité qui touche près de 40 % du personnel des réseaux et l'alourdissement des charges de travail provoquent des problèmes criants d'attraction et de rétention dans le secteur public, sans compter l'impact sur la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs. Pour freiner ce phénomène, les conditions de travail et de pratique doivent s'améliorer de manière radicale; le gouvernement doit agir rapidement pour les bonifier.

Dans les dernières années, le gouvernement n'a pas financé les services publics à la hauteur des besoins, ce qui a entraîné des impacts directs sur le travail des femmes et des hommes qui portent les services publics à bout de bras. Couper des postes tout en essayant de maintenir la prestation de services a inévitablement provoqué une augmentation de la charge pour celles et ceux qui occupent toujours des emplois dans les réseaux et, par conséquent, une hausse importante des cas d'épuisement et de détresse psychologique.

Pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services, un réinvestissement majeur et rapide est nécessaire en santé et services



sociaux, en éducation et dans les organismes gouvernementaux. Ces investissements doivent aussi permettre d'obtenir des mandats et de dégager des marges financières importantes pour convenir, aux tables sectorielles, de solutions pour améliorer les conditions de travail et de pratique, notamment l'ajout de nouveaux postes.

### Des salaires nettement insuffisants

Au fil des conventions collectives, les hausses de salaire du personnel des réseaux ont été presque systématiquement inférieures à l'augmentation du coût de la vie. Globalement, les travailleuses et travailleurs du secteur public se sont appauvris. Afin que cela cesse, la

**Illustration de la couverture du cahier de consultation sur les demandes de table centrale en vue des négociations 2020 du secteur public, par Jimmy Goyette, pour la campagne CSN « S'unir. Agir. Gagner. ».**

demande salariale soumise à la consultation propose de réintroduire dans les conventions collectives une clause protégeant le pouvoir d'achat en assurant des hausses supérieures à l'inflation.

Les faibles hausses salariales des deux dernières décennies ont presque toutes été versées en pourcentage pour tous les titres d'emploi, de sorte qu'aujourd'hui, plus de 100 000 travailleuses et travailleurs, soit 20 % des salarié-es, sont toujours sous la barre du 25 \$ l'heure. Cette faible progression des salaires rend le secteur public peu attrayant pour les personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi. Dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre, cette situation est dramatique et soulève un questionnement: le gouvernement tenterait-il de « vider » le secteur public et, du même coup, de priver des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois de services publics de qualité auxquels ils ont droit?

Afin de renverser la situation et de réussir à attirer du personnel, il est proposé de donner un grand coup en augmentant tous les salaires de 3 \$ l'heure, et ce, dès la première année. Tout en ayant un effet positif important pour toutes et tous, ce montant fixe aurait un impact majeur pour les personnes qui œuvrent dans les emplois les moins bien payés.

Par la suite, des augmentations de 3 % sont proposées pour chacune des deux autres années des conventions collectives, ce qui permettrait d'entamer un rattrapage par rapport à l'ensemble des salarié-es du Québec, puisque les hausses salariales à l'extérieur du secteur public devraient se situer autour de 2,5 % selon les prévisions. Rappelons que les autres salarié-es québécois, pour des emplois équivalents, gagnent en moyenne 6,6 % de plus en rémunération globale (salaire et avantages sociaux) que les salarié-es du secteur public.

Les fédérations proposent aussi de mener des travaux afin d'identifier d'autres mesures qui pourraient permettre d'améliorer les conditions salariales des travailleuses et travailleurs du secteur public.

### Un projet à la hauteur des attentes ?

C'est maintenant aux 150 000 membres du secteur public de la CSN à se prononcer, en assemblée générale, sur le cahier de demandes qui leur est soumis. C'est le temps d'analyser et de débattre des propositions afin que l'ensemble des demandes qui seront déposées au gouvernement constituent un projet de négociation mobilisant, un projet qui permette d'obtenir des services publics plus humains, tant pour celles et ceux qui y travaillent que pour l'ensemble de la population du Québec. ●

# LES TRAVAILLEURS

Alors que plusieurs régions du Québec étaient submergées par les eaux, des centaines d'employé-es municipaux travaillaient d'arrache-pied pour minimiser les impacts des inondations printanières. Portrait d'un branle-bas de combat de plusieurs membres de la CSN et des questionnements qui les habitent.

**Par François L'Écuyer  
et Thierry Larivière**

Photos de Jacques Nadeau  
et Patrick Woodbury

L'hiver fut rude. Des précipitations de neige nettement au-dessus des moyennes. Partout au Québec, les employé-es municipaux avaient multiplié les heures de travail pour contenir la vigueur de l'hiver.

«On commençait à peine à souffler...», lâche Denis Savard, président du Syndicat des cols bleus de Gatineau.

À quelques jours du congé de Pâques, les affluents de la rivière Gatineau se gonflent, augmentant dangereusement le débit de la rivière des Outaouais. Non seulement des résidences sont menacées, mais également plusieurs installations de la ville de Gatineau. Les usines d'eau potable et de traitement des eaux usées, situées près des rives, étaient particulièrement à risque.

«Si nous ne parvenions pas à sécuriser ces usines, ç'aurait été la catastrophe!», indique Denis Savard. «On avait des centaines de résidences complètement inondées, imaginez le portrait en cas de défaillance du traitement des eaux! La réserve d'eau potable aurait pu être contaminée, forçant une bonne partie de la population à faire bouillir l'eau pour la consommation. On est parvenu à construire des digues autour de la station de traitement. Ça aurait pris un temps fou pour tout remettre en ordre si elle avait été touchée!»

Alors que les sols s'imbibent d'eau, que la nappe phréatique augmente de volume, l'ensemble du réseau d'aqueduc se trouve



rapidement à risque. Dans les interstices souterrains de la municipalité, plusieurs installations électriques et mécaniques sont menacées. «Si les différentes stations de pompage des eaux usées étaient atteintes, on risquait des refoulements d'égout, pas juste dans les zones inondées, mais sur plusieurs secteurs de la municipalité.»

## Des journées sans répit

Rapidement, la municipalité et ses employé-es mettent en place le plan de match. Tous les salarié-es sont rappelés au travail, en plus de plusieurs retraité-es de la ville. «Quand on a compris l'ampleur du risque, tout le monde s'est mis au travail. Des horaires de 12 heures par jour, 7 jours par semaine, souligne le

président du syndicat. L'employeur était un peu strict au début, mais il n'y a pas un boss qui a refusé une journée de répit quand le monde était crevé.»

«On a beaucoup appris de l'expérience des inondations de 2017. La ville avait fait son bilan, notre syndicat aussi. On avait eu la possibilité d'en discuter avec eux pour améliorer certaines pratiques en cas de mesures d'urgence, particulièrement en matière de communications internes et de santé et sécurité au travail.»

L'aréna Beaudry à Gatineau fut fermée pour servir de centre d'opération. Pas moins d'un million de sacs de sable y furent remplis pour contenir la montée des eaux dans différents quartiers. «Des dizaines d'employé-es, des

# DE LA CRUE



dix roues qui viennent décharger leur cargaison de sable, des *loaders* qui déplacent des palettes... Notre monde travaillait comme des fous, la fatigue se faisait sentir... C'est dans des moments comme ça qu'un accident est vite arrivé. Il fallait nous assurer que nos membres puissent être efficaces, mais dans un environnement d'abord et avant tout sécuritaire.»

Bien au nord de Gatineau, nombreux sont les cols bleus membres de la CSN qui ont contribué à contenir la crise. De Maniwaki à Mont-Tremblant, tous ont mis l'épaule à la roue. Les employé-es de la ville de Mont-Tremblant ont même suspendu leur mandat de grève afin de pouvoir mettre toutes leurs énergies pour contenir la force de la nature.

**Notre monde travaillait comme des fous, la fatigue se faisait sentir...**

## Inspecteurs sous pression

Depuis les inondations de la Vallée-du-Richelieu en 2011 et celles de 2017 touchant les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de Montréal, nombreux sont les intervenants qui se questionnent sur les responsabilités d'octroi de permis de construction résidentielle et commerciale le long des berges et dans les milieux humides, du ressort des municipalités. Le fait que ces dernières soient largement tributaires des taxes foncières nécessaires à leur budget en amène plusieurs à pointer du doigt un réel laxisme dans l'interprétation des règles d'urbanisme.

Inspecteur municipal depuis une vingtaine d'années, responsable d'octroyer — ou de refuser — ces permis, Michel (nom fictif)

est confronté à cette réalité au quotidien. Par crainte de représailles éventuelles de son employeur, le *Point syndical* a tenu à préserver l'anonymat de son témoignage.

«C'est triste à dire, mais quand tu es inspecteur, quand tu es responsable d'approuver une construction dans une zone inondable, on dirait que plus tu dis non, moins tu es bon...», se désole-t-il. À plus d'une reprise, il a été témoin de situations où un directeur général, voire un maire, remplissait les papiers d'allocation d'un permis de construction qu'il avait lui-même refusé de signer. «Le maire demeure quand même le premier magistrat d'une ville» pouvant ainsi s'improviser connaisseur des zones inondables, malgré l'avis de ses spécialistes», constate Michel.

Les pressions sont multiples. Dans un petit patelin, tout le monde se connaît, les pressions sur le conseil de ville ou le maire sont à portée de main pour un notable voulant construire une propriété en bordure de rivière. Dans les plus grosses localités, les sommes deviennent importantes. «Il y a des millions en jeu, de gros noms associés. Les promoteurs veulent construire dans une zone inondable. Ça ne prend pas de temps pour que l'inspecteur responsable se voie tasser du dossier», déplore-t-il.

«C'est plate, mais les bons inspecteurs ne restent jamais trop longtemps en poste. On finit par les tasser, ou alors ce sont eux-mêmes qui se tannent tellement la pression et la frustration sont fortes», indique Michel. Aujourd'hui responsable de la formation et des nouveaux inspecteurs, il n'hésite pas à conseiller à ses novices d'apprendre à jauger la situation. «Je dois malheureusement leur dire d'apprendre à lâcher prise.»

Même lorsque les permis sont refusés, les promoteurs peuvent avoir recours aux tribunaux pour contester les oppositions de la ville. Les consultants privés, la plupart du temps issus de firmes d'ingénierie, pullulent pour contrer les arguments des inspecteurs municipaux. En pleine audience, un juge avait très bien illustré la situation, selon Michel. «Il avait simplement affirmé ceci: "un témoin expert, on en trouve tout le temps un. Ça dépend seulement du montant d'argent qu'on est prêt à mettre".»

Entre autres responsabilités dans le cadre de ses fonctions, Michel doit éviter que la ville pour laquelle il travaille ne se fasse poursuivre en cas d'inondation. Alors qu'il avait refusé l'octroi d'un permis à un promoteur commercial, ce dernier avait multiplié les pressions auprès de la ville. Le permis fut accordé. Le surréalisme atteint désormais des sommets: le promoteur réclame aujourd'hui des compensations après avoir été inondé, sur la base que le permis de construction... lui avait été concédé. ●

La suite du dossier en page suivante

# IL FAUT TRAVAILLER EN AMONT



**L**es inondations se succèdent depuis des décennies et ce sont souvent les mêmes régions qui se retrouvent sous l'eau. Que ce soit pour les taxes municipales, pour offrir des maisons à prix raisonnables ou simplement pour faire preuve de dynamisme, des villes n'hésitent pas à construire en zone inondable. Est-ce inévitable?

Selon Danielle Pilette, professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale (UQAM) et auteure d'un très récent article sur les inondations, ce scénario pourrait très bien être évité, au moins en partie, si on prenait le recul nécessaire et qu'on mettait en œuvre les solutions qui s'imposent. Le *Point syndical* a rencontré cette spécialiste du monde municipal.

La première étape, c'est la cartographie des zones inondables. Ironie du sort, on annonçait en mars dernier que Gatineau obtenait 2,8 M\$ pour revoir ses cartes d'ici décembre 2020. Même constat à Montréal, où la Communauté métropolitaine de Montréal dispose d'une équipe de 16 personnes qui revoit la cartographie, mais dont le travail devrait se terminer en décembre 2020.

Ces cartes devraient ensuite guider les schémas d'aménagement des villes ou des municipalités régionales de comté (MRC) afin de prévoir un zonage qui exclut le développement dans le territoire régulièrement inondable (0-20 ans). C'est d'ailleurs ce que prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette loi découle en partie d'une analyse des conséquences de la grande crue de 1974. Malgré ce dispositif, pourquoi n'est-ce toujours pas réglé?



**Danielle Pilette, professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM.**

En haut: L'impact important des inondations de 2019 aurait pu être diminué par un meilleur aménagement du territoire sur l'ensemble des bassins versants d'où provient l'eau.

Danielle Pilette fait d'abord remarquer que le ministère de l'Environnement a perdu l'expertise interne des risques environnementaux dont il disposait dans les années 1980. La responsabilité de l'aménagement a donc été largement décentralisée dans les municipalités et les MRC. «Les MRC misent sur des experts locaux», précise la professeure de l'UQAM, qui ajoute que ces ingénieur-es du privé vont prévoir des façons de gérer les risques géotechniques d'un nouveau site à développer. L'idée ici, c'est de ne pas être trop «rigide» et permettre le développement. Cette approche s'inscrit dans une «tendance idéologique» en place depuis la fin des années 1980

et qui consiste à reporter la responsabilité collective sur les individus. «C'est basé sur des plans et des pressions des promoteurs», résume Danielle Pilette.

## L'accès aux maisons, au cœur du problème

Malgré la volonté de fournir un accès à la propriété à coût raisonnable pour la classe moyenne, plusieurs villes ne font pas une analyse complète de tous les coûts engendrés par l'étalement urbain, particulièrement en zone inondable.

La spécialiste en finance et fiscalité municipales de l'UQAM estime en effet que le développement de nouveaux quartiers loin des principales villes n'est habituellement pas rentable pour les municipalités. Les frais en traitement d'eau potable, en service de police et en protection contre les incendies des immeubles plus élevés, par exemple, seront bien souvent plus coûteux que le gain fiscal. Et on ne tient même pas compte d'autres factures qui seront refilées à d'autres instances (routes, écoles, transport en commun, etc.).

## Nouvelle approche requise

«Il faut aller vers plus de naturel, et non pas plus de digues», indique Danielle Pilette, qui fait valoir que les bassins de rétention, les milieux humides ou la «revégétalisation» des berges, par exemple, peuvent jouer un rôle pour ralentir les crues à l'échelle d'un bassin. Les digues repoussent plutôt le problème en amont. «Il y a une nouvelle cartographie des zones inondables qui s'en vient, mais est-ce qu'il y a des incitatifs pour les bassins de rétention de l'eau?», s'interroge la professeure.

Pour Danielle Pilette, la solution est en partie politique. Un ministre des Affaires municipales plus redevable de l'impact de ses décisions, plus de préfets de MRC élus au suffrage universel, et donc moins sensibles aux pressions locales, sont deux des moyens qu'elle envisage. Selon la professeure, les ministres des Affaires municipales tentent avant tout de ne pas décevoir leurs collègues ministres. ●

## Vers une politique nationale d'aménagement du territoire?

«L'imperméabilisation provenant de l'étalement urbain vient limiter la capacité des sols à absorber l'eau, aggravant ainsi les impacts des inondations. D'où l'intérêt d'avoir une politique nationale d'aménagement du territoire et de l'urbanisme», affirme Sylvain Perron, coordonnateur du Mouvement Ceinture Verte, qui précise que les chercheurs ont démontré que le maintien des milieux humides en zone urbaine aurait diminué les coûts de 38 % lors des inondations de 2017.

Une vision d'ensemble contenue dans une politique nationale de l'aménagement du territoire serait requise tant pour s'attaquer aux problèmes des inondations qu'à d'autres défis liés à l'étalement urbain. C'est justement ce que propose l'Alliance Ariane, qui regroupe des centaines de signataires provenant de groupes écologiques et de professionnel-les de l'aménagement, du monde agricole et du milieu universitaire.

«Il faut se doter d'une vision cohérente pour l'ensemble du bassin versant», soutient Antoine Verville, directeur du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec et membre de l'Alliance Ariane. Ce dernier précise qu'il faut agir en amont des bassins versants en préservant les milieux naturels qui ralentissent la coulée de l'eau. Un peu plus loin dans le bassin, il faut «redonner de l'espace» aux cours d'eau pour qu'ils puissent déborder sans trop de dommages. En aval, près des villes et des exutoires, il faut retirer des habitations des zones inondables, lorsque c'est possible, et indemniser les propriétaires des maisons qui ne peuvent pas être déplacées.



TRANSPORT SCOLAIRE

# AVANCÉES HISTORIQUES EN ESTRIE

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre qui menace le service à plusieurs endroits au Québec, des salarié-es du transport scolaire de cinq syndicats en Estrie viennent tout juste d'obtenir des règlements constituant des avancées historiques désormais incluses dans leurs nouveaux contrats de travail.

«Mobilisés plus que jamais, ces travailleuses et travailleurs du Secteur transport scolaire (STS) de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) sont vraiment satisfaits des résultats obtenus dans le cadre de ces négociations. Le fait est connu : il y a fort longtemps que nous revendiquons un salaire décent dans notre domaine. Or, la rareté de main-d'œuvre que nous vivons chaque jour impose une pression partagée entre les salarié-es et les employeurs. Ces derniers n'avaient donc plus le choix d'agir afin de garantir le service aux parents sous peine de perdre des contrats et nous, de perdre nos emplois», souligne Stephen Gauley, président du STT des Autobus La Sapinière-CSN et président du STS.

## Un secteur au bord de la crise

Rappelons que, le 30 janvier dernier, 160 élèves avaient été laissés sur le bord de la route du fait qu'Autobus des Cantons ne trouvait pas de remplaçantes ou remplaçants ce jour-là, ne pouvant conséquemment pas assurer le transport scolaire pour ces élèves. Partout au Québec, les employeurs peinent à trouver la main-d'œuvre nécessaire au maintien de leurs activités courantes.

## Un exemple concret

Début avril, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a envoyé une mise en demeure au transporteur Autobus Transco (1988) Inc. afin de lui signifier une possible rupture de contrat.

«Le 5 avril, nous avons reçu un mémo interne pour nous aviser que notre taux d'absentéisme mettait en péril les contrats que notre employeur détient avec la CSDM. Or, le réel problème, ce n'est pas qu'il y ait des absences, ce qui est normal dans toutes les entreprises, mais plutôt le fait que notre employeur, bien malgré lui, ne dispose pas de

remplaçants pour faire face à ces absences. Nous nous retrouvons donc à recevoir cette menace de perdre notre emploi si la CSDM décide de retirer des circuits à notre employeur. En plus de ne pas recevoir une rémunération adéquate, qui tient compte du travail que nous accomplissons chaque jour d'école, nous devons porter le fardeau de cette rémunération trop faible pour attirer et retenir la main-d'œuvre dans notre secteur. C'est carrément insultant d'être pris au piège de la sorte», dénonce Carole Laplante, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco (STTT-CSN).

## La solution : bonifier les conditions de travail

«L'exercice des mandats de six jours de grève a été déterminant aux tables de négociation. Les employeurs se sont rendus à nos arguments et ont finalement compris que pour attirer et retenir la main-d'œuvre essentielle à la poursuite de leurs opérations, il leur fallait impérativement améliorer les conditions de travail offertes à leurs salarié-es. Nous avons en main les contrats signés avec les commissions scolaires et ceux-ci prouvaient hors de tout doute que les employeurs disposaient d'une marge de manœuvre financière pouvant servir à bonifier les conditions de travail, ce qu'ils ont finalement accepté», précise Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP-CSN et responsable politique du STS.

Le STS regroupe environ 3000 travailleuses et travailleurs. ● **Martin Petit**

Le 30 janvier dernier, 160 élèves avaient été laissés sur le bord de la route du fait que l'employeur ne trouvait pas de remplaçants ce jour-là.

ENVIRONNEMENT

# L'URGENCE CRIANTE D'AGIR

Lors du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN, en juin 2017, les congressistes ont adopté une proposition visant à se doter d'une charte de l'environnement. Celle-ci a pour objectif de guider la CSN dans ses prises de position en matière d'environnement.

La charte de l'environnement de la CSN se décline en quatre grandes thématiques : la protection des écosystèmes, l'aménagement durable du territoire, la transition énergétique et la volonté de vivre dans une société démocratique et juste. Il s'agit d'une déclaration fondamentale illustrant les changements nécessaires que la société doit mettre en application afin d'atténuer les ravages du chaos climatique.

## Minuit moins une

Au Québec, le gouvernement a adopté des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % pour 2030, par rapport au niveau de 1990. Or, non seulement Québec et Ottawa n'ont pas démontré de véritable volonté politique pour mettre en œuvre un plan d'action structuré afin d'atteindre ces cibles, mais le gouvernement de François Legault a même abandonné les objectifs préliminaires pour 2020. Ainsi, rien ne porte à croire que le Québec pourra contribuer aux efforts prévoyant de limiter l'augmentation de la température moyenne globale mondiale à 2 °C.

Pourtant, l'atteinte de cet objectif nous permettrait d'éviter le pire. Si la tendance se maintient, il est fort probable que l'augmentation de la température moyenne globale soit significativement supérieure à ce qui est visé. Bref, une catastrophe sans précédent.

Le message porté par cette charte est clair : les catastrophes climatiques, qui entraînent à leur suite des tragédies humaines, commandent que la société agisse en mettant en place un plan d'action pour contrer les changements climatiques. Il s'avère primordial d'adopter une approche structurée afin que l'ensemble des actions soit coordonné vers cet objectif. ●

**Mathieu M.-Perron**



|   | AUGMENTATION<br>du taux horaire | PROGRESSION<br>d'ici 2022 | DURÉE<br>de la convention |
|---|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| STT D'AUTOBUS<br>COATICOOK-CSN                              | de 20,40 \$<br>à 25,23 \$       | 23,67 %                   | 5 ans                     |
| STT DES AUTOBUS<br>B. DION-CSN                              | de 20,51 \$<br>à 25,79 \$       | 25,74 %                   | 6 ans                     |
| STT DES AUTOBUS<br>DE L'ESTRIE-CSN                          | de 20,71 \$<br>à 24,88 \$       | 22,28 %                   | 5 ans                     |
| STT DES AUTOBUS<br>LA SAPINIÈRE-CSN                         | de 20,68 \$<br>à 25,15 \$       | 27,5 %                    | 5 ans                     |
| STT DU TRANSPORT<br>SCOLAIRE DES AUTOBUS<br>DES CANTONS-CSN | de 19,64 \$<br>à 25,64 \$       | 30,54 %                   | 5 ans                     |



**TÉLUQ**

## LA GRÈVE GÉNÉRALE SE POURSUIT

En grève générale illimitée depuis la fin janvier, les tuteurs et les tutrices de la TÉLUQ ne baissent pas les bras. Le *Point Syndical* a rencontré Nancy Turgeon, présidente de leur syndicat affilié à la FNEEQ-CSN.

### En quoi consiste le travail des tuteurs et des tutrices ?

« Les professeurs créent le matériel de cours pour les étudiants. À partir de là, nous assurons l'encadrement, donc le suivi pédagogique individualisé avec l'étudiant pour l'aider à comprendre la matière, pour le motiver et, bien entendu, fournir une rétroaction sur les travaux et déterminer si l'étudiant réussit le cours ou non. La sanction de la réussite est de la responsabilité de la personne tutrice. »

### Qui sont les tuteurs et tutrices ?

« Il y a près de 200 tuteurs et tutrices à la TÉLUQ. Ce sont des gens hautement qualifiés, dans des domaines spécialisés. La grande majorité d'entre eux ont des maîtrises et des doctorats. Ils sont aussi expérimentés : leur moyenne d'âge est de 50 ans et ils comptent en moyenne 14 années d'ancienneté. »

### Pourquoi avoir déclenché la GGI ?

« Ce n'est pas une décision que nous avons prise de gaieté de cœur. Le déclenchement de la grève s'est effectué après une vingtaine de mois de négociation, en présence de conciliateurs du ministère du Travail. L'impasse au début de la négociation est encore et toujours la même : la TÉLUQ souhaite confier notre travail à des personnes contractuelles ainsi que, possiblement, fragmenter notre tâche pour en donner une partie à des auxiliaires d'enseignement, faisant en sorte que le travail ne soit pas effectué dans son entièreté par des enseignantes et enseignants qualifiés. »

### Qu'est-ce que ça prend pour régler ?

« Nos demandes sont ciblées : c'est la préservation de nos emplois et, donc, d'un encadrement de qualité. Nous sommes ouverts à bonifier notre pratique pour améliorer les services aux étudiants, mais évidemment, pour cela, il faut que la TÉLUQ décide de nous conserver à son emploi. » ● **Noémi Desrochers**

## LOGEMENT EN RÉGION

# VERS UNE CRISE PERMANENTE ?

**P**lusieurs régions du Québec font face à une crise du logement qui semble s'installer pour de bon. La nouvelle donne climatique, la pénurie de main-d'œuvre et l'« uberisation » du tourisme compliquent toutefois la vie de celles et ceux qui sont frappés par celle-ci. François Roy de Logemen'Occupe nous explique la situation en Outaouais.

### PS: Quel est l'état de la crise du logement en Outaouais ?

« En ce moment, la région de l'Outaouais affiche un taux d'inoccupation historique de 1,2 % et, à Gatineau, celui-ci tombe à

entre le coût d'un logement à prix modique et celui d'un logement dans le marché privé. Or, rien n'a été prévu cette fois-ci, alors que la crise est bien pire.

### PS: Est-ce que les phénomènes météorologiques extrêmes et les inondations ont eu un impact sur la situation ?

« Effectivement, plusieurs centaines d'unités ont été détruites lors de ces événements, ce qui aggrave la situation. Les propriétaires qui en sont victimes occupent des logements meublés de transition que les propriétaires privés louent plus cher et qui sortent du marché locatif permanent. Ils sont plus chers, mais moins qu'une chambre d'hôtel et plus conviviaux pour les familles délocalisées des zones inondées. Ces logements de transition sont également convoités par la main-d'œuvre qui transite entre deux habitations dans deux villes éloignées.

### PS: Il y a donc une influence de la pénurie de main-d'œuvre sur cette crise ?

« En fait, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit en ce moment vient saturer le marché locatif, particulièrement à cause des nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs qui viennent combler les emplois offerts dans la région. Alors que certains d'entre eux occupent deux logements, un dans leur ville d'origine et un ici, près d'où ils travaillent, d'autres font carrément l'aller-retour de Montréal à Gatineau, à tous les jours, du fait qu'ils ne trouvent pas un logement adapté à leurs besoins.

### PS: Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui entrent en jeu ?

« Dans la région de Gatineau, nous trouvons à peu près 200 unités de logement qui sont monopolisées pour les locations touristiques de type Airbnb, ce qui soustrait d'autant le nombre d'unités disponibles pour du logement permanent. Tout ceci au même moment où le gouvernement a également resserré les critères d'accession à la propriété, ce qui pousse plusieurs ménages vers des logements locatifs.

« Au final, le plus grand problème auquel nous faisons face, c'est l'incapacité du secteur privé à répondre rapidement et adéquatement à la demande de logements locatifs, particulièrement pour les familles à faible revenu. Les mises en chantier de condos atteignent des sommets alors que, partout au Québec, nous avons un cruel besoin de logements abordables pour les familles modestes ou à faible revenu. »

Le passé démontre que les gouvernements peuvent intervenir par l'imposition de politiques d'inclusion qui obligent les promoteurs à inclure des logements abordables dans leurs projets ou en finançant publiquement des projets de logements sociaux. ● **Martin Petit**



## Les pouvoirs publics n'offrent aucun soutien aux ménages pris dans l'actuelle crise.

0,8 %. Pour les logements familiaux de trois et quatre chambres à coucher, il n'y a tout simplement aucun logement disponible, et ce, dans plusieurs quartiers. Et les seules unités disponibles sont inabornables pour les familles modestes ou à faible revenu. Rappelons que, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'équilibre du marché locatif est atteint lorsque les taux d'inoccupation sont à 3 %, et qu'il y a crise en deçà de 1,5 %.

### PS: Est-ce que les pouvoirs publics soutiennent la population ?

« Malgré la gravité de la situation et au contraire de ce qu'ils avaient mis en place au début des années 2000, les pouvoirs publics n'offrent aucun soutien aux ménages pris dans l'actuelle crise. De 2001 à 2005, plusieurs mesures d'aide aux municipalités avaient été mises en place, dont du soutien au déménagement et à l'entreposage, de l'hébergement d'urgence ainsi que le programme de supplément au loyer. Cette subvention aux familles à faible revenu finançait la différence



# FAIRE.LE.POINT

Pour cette nouvelle baladodiffusion, l'équipe du *Point syndical* vous propose un entretien entre Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN, et Marc-André Lévesque, médiateur culturel au Musée McCord, à Montréal. Un agréable échange sur la place que prend la culture dans nos vies et sur la mission pédagogique de travailleuses et travailleurs culturels. En voici quelques extraits :

**CAROLINE :** Pourquoi médiateur ? Il me semble qu'on entend souvent guide ou surveillant de musée, alors qu'est-ce qu'il y a avec le titre médiateur ?

**MARC-ANDRÉ :** Même moi, je vais souvent dire « guide de musée », mais en fait, c'est « médiateur ». On fait de la médiation en salle, ça veut dire que, bien qu'on effectue certaines tâches de surveillant, on se place également comme pont entre une personne qui visite le musée et les collections. Notre mission, elle est surtout pédagogique.

**CAROLINE :** Alors, il faut que tu connaisses bien le musée et que tu adhères à sa mission ? Comment fait-on pour être bien branché et bien jouer notre rôle de médiateur ?

**MARC-ANDRÉ :** On doit transmettre une passion. Qu'elle soit de la littérature, du sujet, des objets ou de la collection, il faut créer une sorte d'effervescence avec le public. Il faut également être capable de s'émerveiller nous-mêmes comme médiateur, parce qu'une expo qui ouvre et qui ne m'émerveille pas, je vais la trouver longue, longtemps. Alors nous avons une formation en moyenne chaque mois et nous recevons également des documents de recherche, à quelques semaines avant l'ouverture d'une exposition. On va lire ces documents et les différents scénarios, parce qu'il faut se préparer pour les divers publics qui se présentent au musée. Souvent, aussi, je vais suivre les médiations en salle de mes collègues, et eux autres vont suivre les miennes, ce qui nous permet d'échanger des trucs et d'être curieux afin d'approfondir nos connaissances.

**CAROLINE :** Si tu dis « musée » à quelqu'un, les gens ont l'impression que c'est des salles silencieuses, alors que, finalement, un musée, c'est un lieu vivant ! Si on veut avoir du fun un après-midi, c'est au musée que ça se passe !

**MARC-ANDRÉ :** C'est ça ! On dirait que ça ne va pas de soi, mais c'est là les plus belles surprises. Le musée, comme endroit dans une ville, on le connaît parce qu'on y va avec l'école. Il y a souvent un rapport pédagogique. Mais ce n'est pas une école. Parce qu'on peut apprendre de plein, de différentes façons. Le musée, c'est un endroit d'échange, et c'est là qu'on voit la différence entre guide et médiateur. Le guide, lui, va guider. Tandis que le médiateur va engager un dialogue. On n'est pas dans le magistral ou l'autoritaire. On gère les idées et les conversations comme on gère une montgolfière. Au final, il faut que ça lève !

**CAROLINE :** J'aimerais ça que tu nous parles de ton syndicat. Ça doit quand même être spécial de négocier dans un milieu où la majorité des travailleurs sont à temps partiel et avec beaucoup de roulement.

**MARC-ANDRÉ :** On a négocié un minimum de douze heures par semaine. Avec notre taux horaire, à douze heures, on est correct pour vivre. Souvent, on a plus que ça, mais ça nous assure une base, parce que le format « visite » a le potentiel d'être extrêmement précaire. Notre seuil nous permet de dormir tranquille, et ça facilite aussi notre conciliation travail-étude, travail-famille ou même travail-travail, car nous sommes plusieurs à détenir un deuxième emploi ailleurs.

[Pour écouter l'entretien intégral : csn.qc.ca/nouvelles/balado](https://csn.qc.ca/nouvelles/balado)

# LE POINT. EN BREF



## CHANTIER DAVIE

### ENFIN UNE OUVERTURE ?

Reconnaissant bien tardivement les graves lacunes de sa stratégie maritime, le gouvernement fédéral ouvre enfin la porte à l'inclusion d'un troisième chantier, visiblement la Davie. Cet état de fait n'a toutefois pas empêché le premier ministre Justin Trudeau d'octroyer le 22 mai dernier les contrats de construction de 18 nouveaux navires aux chantiers de Vancouver et de Halifax, pourtant inondés de contrats fédéraux. La CSN souhaite que l'appel d'offres s'effectue rapidement, afin que la Davie obtienne sa juste part de contrats avant l'échéance électorale d'octobre prochain.

UNE PHOTO DE PASCAL RATTHÉ

# 74%

des préposé-es aux bénéficiaires souffrent de détresse psychologique.

## RDS Des journalistes hors Montréal se joignent au SERDS-CSN

Un mois après avoir accrédité le syndicat représentant les quelque 85 employé-es de la salle de nouvelles du Réseau des sports (RDS), le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), tribunal fédéral qui traite des relations de travail, vient de trancher à l'effet que les journalistes de RDS qui travaillent depuis Trois-Rivières et Québec pourront joindre les rangs du syndicat des employés de RDS (SERDS) basé à Montréal.

Dans sa décision, le CCRI explique que ces journalistes relèvent du même employeur et effectuent le même travail que leurs collègues montréalais et que, par conséquent, ils doivent faire partie de la même accréditation. Une autre bonne nouvelle, en somme, pour ce syndicat affilié à la Fédération nationale des communications de la CSN!

## UCCO-SACC-CSN

### MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF

Du 6 au 9 mai dernier, UCCO-SACC-CSN tenait sa 7<sup>e</sup> Assemblée générale nationale à Calgary. Tenue aux trois ans, il s'agit de l'instance démocratique la plus importante du syndicat. À cette occasion, près de 200 agentes et agents correctionnels provenant des 49 pénitenciers fédéraux ont discuté d'enjeux importants, tels le Programme d'échange de seringues en prison, le système de paie Phénix et la ronde de négociations qui débutera à l'automne.

L'assemblée fut aussi l'occasion d'élire plusieurs membres des comités exécutifs régionaux ainsi qu'au national. Jason Godin, président national sortant — et membre fondateur d'UCCO-SACC-CSN, il y a 20 ans — a laissé sa place à Jeff Wilkins, de la région de l'Atlantique. Le comité exécutif national est maintenant composé de Derek Chin, président de la région Pacifique, James Bloomfield, président de la région des Prairies, Rob Finucan, président de la région de l'Ontario, Frédérick Lebeau, président de la région du Québec, Bev McKibbin, président de la région de l'Atlantique, de Gord Robertson et Éric Thibault, vice-présidents, et de Jeff Wilkins, président national.



# BIENVENUE À LA CSN

Entre le 15 mars et le 15 mai 2019, 11 nouveaux syndicats (ou accréditations) représentant 512 salariés ont reçu la confirmation qu'ils se joignent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

## MONTREAL MÉTROPOLITAIN

- STT DE W HÔTEL MONTRÉAL — SECTION AWAY SPA (FC-CSN)
- S DES EMPLOYÉ-ES DE LA RESTAURATION — SECTION GROUPE COMPASS DU CENTRE BELL (FC-CSN)
- STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL — SECTION RÉSIDENCE SAVIGNON (FSSS-CSN)
- STT DES GARDERIES PRIVÉES DE MONTRÉAL — SECTION LE PETIT PALAIS (FSSS-CSN)
- SE DE RDS — SECTION NOUVELLES (FNC-CSN)

## LAURENTIDES

- ST EN CPE RÉGION LAURENTIDES — SECTION CPE LES COLIBRIS (FSSS-CSN)

## MONTÉRÉGIE

- STT DE LA CITÉ DES ARTS ET DES SPORTS (FEESP-CSN)
- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES — SECTION JAGUAR LAND ROVER BROSSARD/VOLVO DE BROSSARD (FIM-CSN)

## ESTRIE

- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES — SECTION INSTALLATEURS DE SUMMUM GRANIT (FIM-CSN)

## PROVINCIAL

- SEE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ — SECTION SQDC ACADIE (FEESP-CSN)

## LANAUDIÈRE

- SR DES CHP DE LANAUDIÈRE — SECTION VILLA BERTHIER (FSSS-CSN)



## MATERNELLES 4 ANS

# LA CSN EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

La CSN était en commission parlementaire, le 28 mai dernier, à l'occasion des présentations sur le projet de loi 5 concernant l'implantation des maternelles 4 ans.

La centrale a parlé de la place que devraient avoir les services de garde éducatifs pour les enfants de quatre ans. Bien que nous soulevons plusieurs arguments valables, le ministre Roberge reste campé sur sa position. Le président de la CSN, Jacques Létourneau, a notamment fait ressortir le fait que le ratio adulte/enfants dans les services de garde en milieu scolaire est de 1 pour 20, ce qui ne convient pas du tout pour les enfants de quatre ans. Or, 77 % des enfants vont au service de garde après l'école.

Tous les partis d'opposition talonnent le gouvernement avec de bonnes questions. La CSN était représentée par Jacques Létourneau, Lucie Longchamps, Anne Thibault-Bellerose et Mireille Bénard.



## PRATIQUE SAGE-FEMME

# 20 ANS DE LUTTES AU QUÉBEC

Si la profession de sage-femme existe depuis toujours, c'est depuis 1999 qu'elle est légalisée au Québec. Malheureusement, 20 ans plus tard, plusieurs régions telles que la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et même Laval n'ont toujours aucune maison de naissance sur leur territoire. Cependant, grâce à de nombreuses mobilisations citoyennes, plusieurs projets sont actuellement en développement et verront le jour dans les prochaines années.

En cette année de célébration des luttes qui ont permis l'avancement de la profession, le Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) effectuera une tournée aux quatre coins de la province qui permettra de faire connaître la pratique sage-femme et ce qui la rend unique. Bien que des avancées aient été réalisées dans les dernières décennies, il incombe maintenant au gouvernement d'assurer une réelle accessibilité au suivi avec une sage-femme pour l'ensemble des régions du Québec et prendre les moyens nécessaires pour éviter une nouvelle pénurie de main-d'œuvre.

## CSN-CONSTRUCTION

# NOUVELLE IMAGE POUR LES MÉTIERS

Durant toute l'année 2018, l'équipe de la CSN-Construction a consacré l'ensemble de ses énergies à l'implantation des changements adoptés en congrès. Création d'associations de métiers et d'occupations, mise en place de nouvelles structures de représentation politique, par métier et occupation, et par région. Les travaux sont allés bon train. Le 22 mai dernier, la fédération a achevé sa métamorphose en lançant la nouvelle image de ses associations de métiers. Huit illustrations originales pour huit associations réalisées avec brio par le tatoueur montréalais Éric Dufour. À voir sur le site web de la CSN-Construction!



## DERNIÈRE HEURE

### Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE

Le 31 mai dernier, les 700 membres du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau-CSN ont accepté à 85,6 % l'entente de principe intervenue avec leur employeur, plus tôt en mai.

# TROIS SIÈCLES D'ÉCRITS À L'INDEX

«Lire est un acte d'indépendance et de liberté», nous dit Pierrette Lafond, auteure de *Promenade en Enfer: Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec*. L'auteure nous fait prendre connaissance d'une réserve, nommée L'Enfer, de 603 titres contenus dans cette bibliothèque. Pendant les 300 ans qui ont précédé l'abrogation de la loi de l'Index, en 1960, nombre de livres ont été retirés de l'espace public. Il va sans dire que l'objet et leur auteur ont été soumis au jugement moral de la hiérarchie ecclésiastique.

Les titres des ouvrages à censurer venaient du Vatican. Le clergé d'ici avait toutefois l'autonomie d'en modifier la liste. Ainsi, tout ce qui contredisait les dogmes cléricaux était censuré. Les auteurs ayant comme cadre de référence les sciences et les arts s'appuyant sur la raison pour s'interroger sur la moralité étaient mis à l'Index. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert en faisait partie, de même que des ouvrages produits par d'autres religieux (protestants, anglicans), par exemple. En outre, les auteurs remettant en cause l'ordre établi (les révolutionnaires) étaient également frappés d'un interdit. «La censure devient alors le moyen

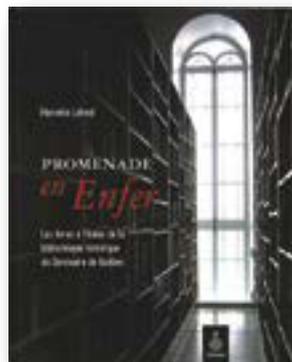
d'empêcher ce "renversement du monde" pour contrôler et domestiquer la puissance que tout livre possède», nous dit l'auteure. Au fil des siècles, la «censure sera donc politique ou religieuse, ou même politique et religieuse», ajoute-t-elle.

Le fait d'interdire l'accès à des livres suscite le questionnement et le goût de la lecture. De sorte que, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, un marché noir se développe. Des libraires, de façon prudente, se faisaient un plaisir de vendre des livres interdits par le clergé.

L'ouvrage de Pierrette Lafond, à travers l'étude des livres censurés, rend compte du climat idéologique et social à travers les siècles. Les inscriptions des censeurs en marge des livres en font foi. La censure a-t-elle disparu aujourd'hui? «Aucunement, nous dit l'auteure. Elle est simplement plus subtile.» ●

Marc Comby

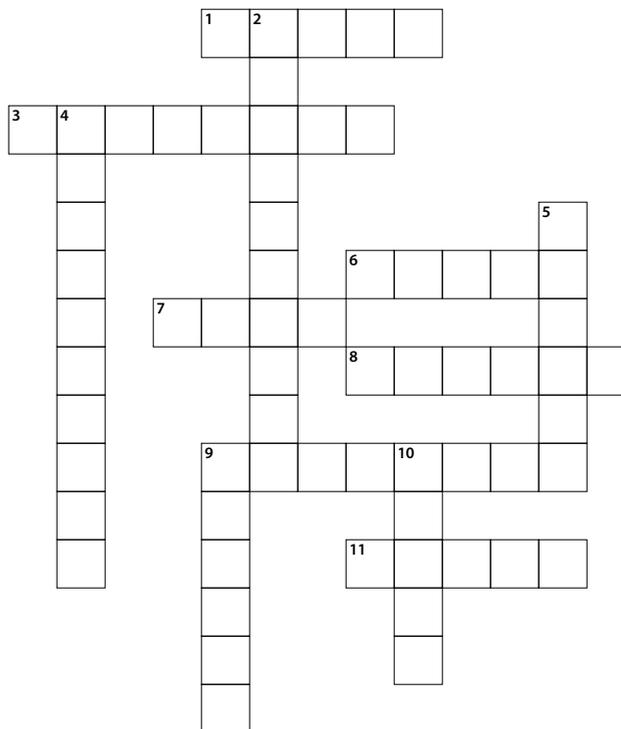
Pour commander votre exemplaire: [poledoc@csn.qc.ca](mailto:poledoc@csn.qc.ca)



**PROMENADE EN ENFER,**  
SEPTENTRION, 2019,  
144 PAGES

## POINT DE REPOS

Solutions : [csn.qc.ca/lepointsyndical](http://csn.qc.ca/lepointsyndical)



## MOTS ENTRECROISÉS

### MOBILISATION ET SOLIDARITÉ

#### Horizontalement

1. Comité de coordination des secteurs public et parapublic à la CSN.
3. La plus large possible, elle favorise le ralliement.
6. Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale à la CSN.
7. Le 21 de ce mois célèbre le patrimoine, la diversité culturelle et les réalisations des peuples autochtones.
8. Vaste opération de consultation lancée par la CSN en vue de l'échéance des conventions collectives de ce secteur en 2020.
9. La journée mondiale en solidarité avec eux est le 20 juin, mais les séquelles de leurs épreuves durent toute leur vie.
11. Il faut se mobiliser pour les faire respecter.

#### Verticalement

2. L'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg a déclenché des grèves scolaires pour des actions concrètes face à la crise...
4. La mobilisation à la CSN est basée sur la participation, la solidarité et la...
5. Il faut se mobiliser pour en faire.
9. Cet été, les jeunes membres pourront s'initier à l'histoire et aux enjeux du syndicalisme lors de l'école de la...
10. Mot le plus long dans le slogan de campagne de la CSN contre les maternelles 4 ans mur à mur.

Une collaboration de Josée Desrosiers.

## LE JEU DES SEPT DIFFÉRENCES

par Boris



Si t'as eu une augmentation...  
il y a trois ans